



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 30 novembre 2023

Madame la Directrice générale
du CCAS de la ville de Nice

Objet : Temps de travail des agents d'entretien de l'EHPAD Grosso

Madame la Directrice générale,

Des agents d'entretien de l'EHPAD Grosso ont émis le souhait de modifier leurs cycles horaires de travail afin de bénéficier du même cycle appliqué dans les trois autres structures du CCAS. Les nécessités de service ne justifient pas de travailler jusqu'à 20 heures.

Lors de réunions entre le responsable et le personnel, il a été évoqué ce nouveau mode d'organisation. Ce cycle de 8h00 à 19h30 n'aurait aucune incidence sur la prise en charge des résidents. Il réduirait uniquement la coupure journalière de 30 minutes passant ainsi de 2h00 à 1h30.

Notre syndicat a réalisé une enquête afin de recueillir l'avis de l'ensemble des agents sur ce sujet (cf document joint).

Vous constaterez que 100% des agents concernés ont répondu à cette enquête. 100% d'entre eux sont favorables à ce nouveau cycle horaire.

Aussi, nous vous demandons de prendre en compte leur légitime revendication en inscrivant ce dossier à l'ordre du jour du prochain Comité Social Territorial.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Le responsable du secteur communication


Andrew RENAULT